

## **Parcoursup : plateforme dysfonctionnelle ou écran de fumée ?**

12 juillet 2024

*Il n'existe plus de campagne électorale sans que Parcoursup, totem du pouvoir politique actuel, risque la mise à mort de la part des oppositions. La récente campagne pour les législatives n'a pas fait exception. La gauche a réclamé sa tête au nom de la lutte contre la sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur. La droite, au nom de sa trop faible transparence. Et le pouvoir en place, vantant dès 2022, par la voix du président de la République, sa « formidable réussite », l'a fragilisé aussi. Mais dans tous les cas, on confond la plateforme logicielle qu'est Parcoursup avec le système global d'affectation des bacheliers dans l'enseignement supérieur. Il y aurait certes beaucoup à redire sur ce système. Pour autant, faut-il sacrifier Parcoursup sur l'autel de la controverse politique ? Ou bien, Parcoursup est-il un chiffon rouge qui nous empêche de réfléchir aux vrais problèmes de l'éducation et de l'enseignement supérieur ? Pour dépassionner ce débat, nous vous proposons une analyse factuelle, informatique, de la question Parcoursup<sup>1</sup>. Mieux, nous en déduisons quelques propositions simples qui permettraient de conserver les avantages de la plateforme, sans ses inconvénients les plus notables.*

Avant l'informatisation du système, le traitement manuel des candidatures était lent, partiel, partiel et inéquitable. Or il existe un algorithme éprouvé depuis 1962 qui permet d'affecter au mieux un ensemble d'élèves à un ensemble de formations donné, en tenant compte de leurs préférences respectives. Si cet algorithme est au cœur du premier système informatisé (APB, Admission Post-Bac) et aujourd'hui de Parcoursup, sa mise en pratique a souffert, dans les deux logiciels, d'une prise en compte seulement partielle des informations dont il avait besoin pour assurer son succès. APB n'avait par exemple pas intégré la massification du baccalauréat et avait introduit un tirage au sort inéquitable pour certaines formations très demandées.

Parcoursup a corrigé certaines failles d'APB mais souffre encore de deux faiblesses. D'une part, la plateforme manque de transparence. Ainsi, le public ne connaît pas les critères utilisés par les commissions locales de classement. C'est un problème prégnant, pointé par le comité d'évaluation et de suivi de Parcoursup (CESP), mais qui se situe hors de la sphère logicielle. Suivant cet avis, nous proposons ici simplement de publier les critères de chaque commission.

D'autre part, malgré des améliorations régulières, la plateforme souffre toujours d'une lenteur insupportable pour les candidats. La raison est simple : les vœux initiaux des élèves ne sont pas hiérarchisés, obligeant ces derniers à de fréquentes validations manuelles. C'est une position dogmatique, justifiée par l'idée que les formations ne doivent pas connaître les préférences des candidats. Mais on pourrait parfaitement les leur demander sans les rendre visibles aux formations.

---

<sup>1</sup> L'analyse résumée ici fait l'objet d'une présentation plus détaillée accessible ici : <https://www.socinfo.fr/uploads/2024/07/2024-07-12-Le-parcoursup-du-combattant.pdf>

Sur ce point, notre proposition est pragmatique : mettre au rebut le tabou de la hiérarchisation. Autoriser les candidats qui le souhaitent à hiérarchiser leurs vœux en tout ou partie. Si tous les candidats hiérarchisaient tous leurs vœux, plus de 77% d'entre eux obtiendraient une réponse positive dès le premier jour du fonctionnement de Parcoursup, contre 56% actuellement. Parcoursup pourrait alors s'exécuter très rapidement, une fois les résultats du baccalauréat connus, et ainsi tenir compte des résultats aux épreuves de spécialité. L'on disposerait ainsi d'un système lisible en quatre temps :

- a) au printemps, formulation des vœux par les candidates et candidats ;
- b) en juin, passage des épreuves du baccalauréat ;
- c) post épreuves du baccalauréat, mise à jour de la hiérarchisation des vœux pour les lycéens qui le souhaitent - certains choix d'orientation peuvent en effet se préciser jusqu'à la fin de l'année de terminale ;
- d) aussitôt après, exécution de Parcoursup délivrant au moins une réponse positive à potentiellement trois-quarts des candidats dès le premier jour.

Comme premier bénéfice de cet ajustement, l'année scolaire de terminale, aujourd'hui tronquée, redeviendrait complète avec un travail utile jusqu'au bac. En effet, avec une exécution de Parcoursup plus rapide, les notes de spécialités pourraient être prises en compte pour l'affectation dans l'enseignement supérieur.

Ces propositions correspondent d'ailleurs aux recommandations du CESP, tant sur l'amélioration de la transparence que sur la nécessité de retrouver plus de hiérarchisation, plus tôt dans le processus d'affectation. Il serait peut-être enfin temps de les suivre ! Avec une plateforme logicielle délivrée de ses deux principaux défauts, l'on pourrait alors s'attaquer aux vrais problèmes. Le lycée post-réforme 2019 a accentué les inégalités entre les genres, les territoires et les catégories socio-professionnelles. L'enseignement supérieur s'est complexifié, mélangeant des formations sélectives et des formations qui officiellement ne le sont pas mais dans les faits le deviennent car dans l'incapacité d'accueillir tous leurs candidats faute de moyens. Plutôt que de se perdre en discussions stériles sur la plateforme Parcoursup, intéressons-nous aux leviers capables de démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur : en simplifiant la structure du lycée pour faciliter l'orientation des élèves, en clarifiant le processus d'entrée dans les formations du supérieur pour le rendre plus égalitaire. Évitions de nous focaliser sur l'outil numérique qu'est Parcoursup, et ouvrons la réforme de fond dont a urgemment besoin notre système d'enseignement secondaire et supérieur.

### **À propos de la société informatique de France (SIF)**

Créée en 2012 et reconnue d'utilité publique, la SIF est la société savante française en informatique. Elle rassemble une centaine de laboratoires de recherche, d'unités de formation et d'acteurs du monde socio-économique, auxquels s'ajoutent 500 adhérentes et adhérents. Elle vise en particulier à :

- animer sa communauté scientifique et technique ;
- contribuer à la culture informatique des citoyennes et citoyens ;
- accompagner l'enseignement de la discipline du primaire au supérieur ;
- participer aux débats de société en lien avec l'informatique.

Les actions de la SIF soutiennent le développement de la communauté informatique pour que sa diversité reflète enfin celle de la société, en termes de genre et de milieu social. Elles se font en étroite partenariat avec les principales structures représentatives de l'écosystème numérique (Cigref, CNRS, Inria, Numeum).

### **Contacts presse de la SIF**

Président : Yves Bertrand, [president@societe-informatique-de-france.fr](mailto:president@societe-informatique-de-france.fr)

Coordinatrice communication : Sylvie Alayrangues, [sylvie.alayrangues@societe-informatique-de-france.fr](mailto:sylvie.alayrangues@societe-informatique-de-france.fr)